

Calvados

Fermeture de collèges : les élus PS réagissent

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | vendredi 15 septembre 2017

395 mots

« Nous avons appris que les responsables du Département ont décidé de fermer les collèges de Colombelles et Port-en-Bessin pour la rentrée 2018. Une fois de plus, la droite calvadosienne s'attaque au service public de l'Éducation nationale et traite, de manière comptable, la question de notre jeunesse. En cinq ans, cinq collèges auront fermé dans notre département. Le Calvados se distingue avec ses plans de fermeture de collèges, sans équivalent, à notre connaissance, en France.

La fermeture du collège Henri-Sellier ne tient pas compte du très fort dynamisme démographique des communes de Colombelles et de Mondeville. S'il devait accueillir les élèves de ces deux communes, le futur collège de Mondeville serait assurément sous-dimensionné. Il y a donc un manque de vision, de projection !

Comment comprendre l'affirmation du président du conseil départemental selon laquelle une concertation sera organisée à l'automne, alors que la fermeture est déjà actée ? La méthode est inacceptable. Pour nous, toute révision de la carte scolaire suppose d'organiser une concertation avec l'ensemble des acteurs concernés avant toute décision. »

La maire de Mondeville, Hélène Burgat dénonce, elle aussi, la brutalité de la décision. Elle estime que « mathématiquement, notre nouveau collège ne pourra accueillir tous les enfants de Colombelles ».

L'élue locale n'a qu'une exigence : « Que tous les jeunes Mondevillais puissent être scolarisés au collège de Mondeville. »

À Colombelles, des parents d'élèves, directement concernés par la fermeture, ont créé une page Facebook, « afin de rassembler le plus de mécontents possible. »

Pour le Sgen-CFDT, « Notre académie, et le Calvados en particulier, perdent des élèves. C'est une réalité. Mais le conseil départemental se trompe de méthode. Il est urgent de comprendre que ces décisions doivent être prises après une réflexion globale et concertée, afin de prendre en compte l'intérêt des familles (sur les temps de transport notamment) et des personnels ».